



Communiqué de presse

Fédération de Savoie pour
la Pêche et la Protection
du Milieu Aquatique

L'ouverture de la pêche de la truite est là : l'année peut enfin commencer !

Le 11 mars aura enfin lieu l'ouverture nationale de la pêche de la truite. Autant dire qu'en ce moment-même, les 14 300 pêcheurs de Savoie sont dans les starting-blocks !

Une ouverture qui s'annonce prometteuse sur tout le département

L'ouverture de la pêche de la truite est LA date clé dans l'année d'un pêcheur. Poisson noble par excellence, la truite fario, et sa cousine l'arc-en-ciel, passionnent autant qu'elle fascinent. Et la reprise de leur pêche s'annonce plutôt bien. « *Le niveau des rivières est bon et les températures de l'eau sont constantes* » explique Jimmy Maistrello, guide de pêche en Savoie et fondateur de Savoie Guidage. « *Si ces conditions restent stables, qu'on a de petites tombées d'eau régulières mais pas de gros coup de froid ou de crue soudaine, ce seront de bonnes conditions pour pêcher la truite le 11 mars* ».

Les techniques à privilégier pour l'ouverture

Il y a plusieurs techniques que vous pourrez privilégier lors de l'ouverture. En cette période où les poissons ont fini de frayer, c'est-à-dire de pondre leurs œufs, les truites restent calées sous les cailloux et se déplacent peu pour économiser leur énergie. « *Il faut vraiment réussir à leur mettre l'appât devant la gueule, en pêchant lentement et en insistant.* » explique Jimmy Maistrello.

Chaque déplacement qu'elles font est calculé pour dépenser le moins d'énergie et être le plus rentable possible. « *Le toc, les leurres souples et le vairon mort manié offriront de bons résultats. Le vairon est une proie de choix pour la truite, car sa consommation lui fournira beaucoup plus d'énergie qu'une petite larve. La pêche à la mouche peut aussi être intéressante, en utilisant une mouche noyée imitant un insecte mort, ou encore une nymphe lourde qu'on fera évoluer au ras du fond, dans les veines d'eau doucement, près des berges et des obstacles, dans les remous... mais pas en plein courant car les poissons n'y sont pas : ils y dépenseraient trop d'énergie, et en plus il n'y trouveraient pas beaucoup de nourriture. Il peut également y avoir quelques bons coups à faire en sèche, si les poissons sont postés en gobages.* »

A noter qu'en pêchant avec de gros leurres ou vairons morts maniés, vous pourrez toucher de plus grosses truites mais aussi du brochet, présent sur quelques cours d'eau de plaine, qui ouvrira à la même date en 1^{ère} catégorie.

Eviter de marcher dans l'eau pour ne pas détruire les frayères

ATTENTION ! A cette période il y aura encore des frayères (lieux de ponte) à truite. C'est aussi à ce moment-là que les ombres commenceront à faire leurs. Evitez de marcher dans l'eau et si vous êtes obligés de le faire, faites le précautionneusement ! A noter que dans certains cours d'eau, il est formellement interdit de marcher dans l'eau, dans le but de préserver les frayères. Renseignez donc vous bien avant vos parties de pêche.

Suivi de la migration de la truite dans le Beaufortain

Depuis l'année dernière, la Fédération de Savoie pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique a lancé un programme de suivi de la migration de la truite sur le Doron de Beaufort : ce programme vient en réponse au besoin de connaissance d'EDF sur les déplacements des poissons afin d'améliorer ses ouvrages et ainsi la connectivité biologique. « EDF a fait appel à la Fédération pour ses compétences techniques et scientifiques, ainsi que pour son expertise de terrain », explique Bertrand Lohéac, ingénieur à la Fédération. « C'est un projet intéressant car il nous permettra de mieux connaître et comprendre la truite, mais surtout d'améliorer la continuité écologique des cours d'eau. Cela permettra d'avoir des populations de poissons en bonne santé, et ainsi de meilleure qualité pour les pêcheurs. »

La Fédération avait déjà travaillé sur des problématiques similaires en Tarentaise, c'est pourquoi elle disposait déjà de compétences en la matière. Dans le cadre du programme, son rôle consiste à :

- Installer des antennes sur les passes à poissons et en assurer la maintenance
- Marquer les poissons en leur insérant un « transpondeur » : c'est une puce permettant d'identifier le poisson, qui sera détectée lorsque ceux-ci franchiront les antennes. Grâce aux données relevées lors de chaque capture, il est ainsi possible de connaître l'âge et le sexe du poisson, d'analyser sa condition physique ainsi que ses déplacements.
- Assurer le suivi actif des déplacements des poissons lors des pêches électriques : en identifiant les individus marqués, ou encore à l'aide d'antennes portatives permettant de détecter les poissons en sondant le cours d'eau. « On se déplace dans l'eau avec une antenne portative et lorsque celle-ci passe à proximité d'un poisson marqué, elle émet une sonnerie et reconnaît l'identité du poisson », explique Bertrand Lohéac. « C'est le même système qu'utilisent les vétérinaires en implantant une puce à un chat ou un chien. Pour le moment, les antennes sont actives, mais nous ne pourrions les analyser qu'à partir de l'année prochaine ».

Si vous décidez de conserver une truite sur le Doron de Beaufort, sur l'Isère en aval de Montrigon ou sur le Doron de Bozel, ouvrez l'œil : il est possible qu'au moment de la vider vous trouviez en elle un transpondeur, ceux-ci étant placés dans la cavité générale du poisson. Vous pouvez alors renvoyer cette marque à la Fédération, en précisant le lieu et la date de capture, ainsi que la taille de la truite. Plus d'informations sur savoiepeche.com.

Un fort développement du loisir pêche prévu dans les deux années à venir

La Fédération prévoit de débiter cette année la réalisation de son Schéma Départemental de Développement du Loisir Pêche (S.D.D.L.P.) : c'est un document d'orientation stratégique qui a pour objectif de définir les axes de développement du loisir pêche dans le département, en fonction des besoins relevés et des objectifs à atteindre, et de préconiser des actions concrètes à mettre en place pour parvenir à la réalisation de ces objectifs.

Il s'agira d'abord de :

- Réaliser un état des lieux de la pêche en Savoie en concertation avec les partenaires (AAPPMA, moniteurs guides de pêche, institutionnels, etc.)
- Définir une stratégie de développement et des objectifs en cohérence avec le Plan Départemental pour la Protection du milieu aquatique et la Gestion des ressources piscicoles (P.D.P.G.), document technique général qui propose des objectifs de gestion piscicole suite à un diagnostic de l'état des cours d'eau du département (celui-ci est en cours de conception depuis plusieurs mois)
- Concevoir des fiches actions regroupées dans un programme sur 5 ans

« P.D.P.G. et S.D.D.L.P. constitueront à terme la feuille de route des associations de pêche quant aux actions à mettre en œuvre sur notre département. » déclare Manuel Vallat, directeur de la Fédération. *« La complémentarité et l'interrelation de ces schémas devraient donc permettre de structurer et renforcer notre politique en matière de développement du Loisir pêche et de gestion durable de nos ressources piscicoles. »*

Si vous ne l'avez pas encore fait, vous pouvez dès à présent acheter votre carte de pêche (annuelle, hebdomadaire ou journée) auprès d'un dépositaire ou directement sur cartedepeche.fr. Par ailleurs, si vous êtes pêcheur et que vous souhaitez vous engager dans la protection de nos cours d'eau et dans le développement du loisir pêche, vous êtes le bienvenu ! Il vous suffit de contacter votre AAPPMA, ou la Fédération.

Si vous souhaitez avoir plus d'information, n'hésitez pas à nous contacter. Nous pourrions également vous mettre en relation avec des pêcheurs si vous souhaitez d'avantage de témoignages, ou même les accompagner le jour de l'ouverture.